



CHARTRE RÉSEAU EIF-FEL

Évaluation Information Formation — Français En Liens

Réseau EIF-FEL mobilise de manière complémentaire les ressources et acteur.rice.s parisien.ne.s de l'apprentissage du français à Paris dans l'objectif de faciliter la construction de parcours de formation en français adaptés aux besoins et projets des personnes qui souhaitent s'installer durablement sur le territoire et de favoriser leur insertion professionnelle en articulation avec les acteurs du service public de l'emploi.

Les membres signataires de la Charte Réseau EIF-FEL s'engagent à inscrire leurs actions relatives à l'apprentissage du français dans une démarche collective et fédératrice, au service d'une meilleure intégration.



Les permanences d'évaluation EIF-FEL

Animées par des évaluateur.rice.s professionnel.le.s, les permanences, regroupées en pôles portés par des associations partenaires, sont localisées dans différents lieux du territoire parisien.



Les structures de formation

Désignent les structures, quelle que soit leur forme juridique, qui proposent des formations en français pour un public d'adultes et de jeunes ayant un objectif d'insertion sociale et/ou professionnelle en France.



Les prescripteur.rice.s et référent.e.s

Le ou la prescripteur.rice accompagne une personne qui souhaite s'inscrire sur un rendez-vous dans une permanence d'évaluation si celle-ci n'est pas en mesure de s'inscrire seule. Si le ou la prescripteur.rice est aussi une structure d'apprentissage du français : se référer à la partie correspondante.

Si le ou la prescripteur.rice accepte de recevoir la synthèse des résultats et les préconisations de formation, et s'engage à accompagner la personne dans son inscription et son parcours de formation, il devient aussi son ou sa référénte.

LES PERMANENCES D'ÉVALUATION EIF-FEL :

- Mobilisent des évaluateur.rice.s issu.e.s des associations porteuses des permanences et des Cours Municipaux d'Adultes de la Ville de Paris. Ces évaluateur.rice.s sont engagé.e.s dans une démarche de professionnalisation de leurs actions pour l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes en recherche de cours de français ;
- Opèrent une veille sur l'évolution de l'offre et les besoins dans le champ de l'apprentissage du français ;
- Mettent à disposition des structures de formation des documents de référence relatifs aux démarches, procédures et outils d'évaluation ;
- Sont garantes de l'étroite collaboration entre prescripteur.rice.s, référent.e.s et structures de formation ;
- Accueillent des personnes qui cherchent des cours de français, évaluent leurs compétences en langue française et préconisent des actions et parcours adaptés à leurs profil et projet ;
- S'engagent à établir des préconisations de manière impartiale sans favoriser une structure de formation par rapport à une autre ;
- Envioient aux prescripteur.rice.s et référent.e.s une synthèse d'évaluation et des préconisations de parcours de formation dans les quinze jours qui suivent le rendez-vous ;
- Contribuent au suivi du parcours des personnes.

LES STRUCTURES DE FORMATION

- Accueillent du public avec des besoins en français, l'évaluent et gèrent les inscriptions à leurs formations ;
- Peuvent orienter du public vers les permanences EIF-FEL lorsqu'elles n'ont pas les moyens d'en assurer l'accueil ;
- Publient leurs fiches de formation d'apprentissage du français et leurs places disponibles de façon régulière sur le site internet de Réseau Alpha ou sur la base régionale DOKELIO Ile-de-France portée par Défi Métiers qui alimente la cartographie linguistique ;
- Peuvent bénéficier de formations relatives à l'évaluation et à l'orientation proposées par Réseau EIF-FEL ; celles-ci leur permettent d'utiliser les ressources de prescription mises en place par Réseau EIF-FEL.

- Accueillent les personnes adressées par EIF-FEL, se procurent la fiche de synthèse et le test d'évaluation réalisés par les permanences EIF-FEL. Si nécessaire, elles peuvent compléter l'évaluation réalisée par la permanence EIF-FEL en fonction des spécificités de la structure et de l'action proposée en français ;
- Intègrent à leurs formations en français des personnes évaluées par les permanences EIF-FEL, dont le profil correspond à leur offre et en informent le ou la référent.e et la permanence EIF-FEL.

LES PRESCRIPTEUR.RICE.S ET RÉFÉRENT.E.S

Les prescripteur.rice.s

- Adressent à Réseau EIF-FEL des personnes qui sont volontaires pour être évaluées et suivre une formation en français ;
- Leur donnent toutes les informations pratiques qui leur permettront d'honorer leur rendez-vous (convocation) ;
- Prennent rendez-vous sur www.reseau-eiffel.fr ;
- Complètent le formulaire le plus précisément possible lors de la prise de rendez-vous via le portail EIF-FEL.

Les référent.e.s (en complément des points listés ci-dessus) :

- Prennent connaissance de la synthèse d'évaluation et des préconisations de parcours de formation qui leur sont envoyées dans les 15 jours suivant l'évaluation ;
- Reprennent contact avec la personne évaluée pour lui faire un retour sur ces préconisations ;
- Accompagnent la personne dans son inscription : contactent les structures de formation proposées pour obtenir confirmation des places disponibles et si possible organiser l'inscription ;
- Peuvent bénéficier de formations dispensées dans le cadre de Réseau EIF-FEL.



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



STRUCTURES DE FORMATION EN FRANÇAIS



STRUCTURES DE FORMATION EN FRANÇAIS ET PRESCRIPTRICES



STRUCTURES PORTEUSES DES PERMANENCES EIF-FEL



STRUCTURES PRESCRIPTRICES



STRUCTURES DE RÉFÉRENCIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION ET AUTRES STRUCTURES

